

2026-01-27

2024-1507

GROUPE	28	INSECTICIDE
--------	----	-------------

TETRINO

Pour la suppression foliaire et systémique des insectes nuisibles indiqués infestant le gazon, y compris les gazonnières

COMMERCIAL

INSECTICIDE

SUSPENSION

PRINCIPE ACTIF: Tetraniliprole 43 g/L

Contient du 1,2 benzisothiazolin-3-one à raison de 0,023 % et du 5-chloro-2- méthyle -4-isothiazolin-3-one à raison de 0,0009 % et du 2- méthyle -4-isothiazolin-3-one à raison de 0,0003 % à titre d'agents de conservation.

N° D'HOMOLOGATION 33714 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINT AVANT L'EMPLOI

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

CONTENU NET : 0.5 L à vrac

2022 Environmental Science CA Inc.
137 Glasgow Street, Suite 210, Unit 111,
Kitchener, Ontario,
N2G 4X8

Renseignements sur le produit: 1-800-331-2867
<https://www.ca.envu.com>

En cas de déversement, d'empoisonnement ou d'incendie, composer le numéro
1-800-424-9300 (24 heures par jour)

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*..

MISES EN GARDE:

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Éviter tout contact avec la peau ou les vêtements. Bien se laver avec de l'eau et du savon après avoir manipulé le produit et avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'aller aux toilettes. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les remettre.

NE PAS pénétrer ou permettre l'accès aux travailleurs dans les gazonnières traitées durant le délai de sécurité (DS) de 12 heures. Pour tous les autres endroits traités (comme les zones résidentielles, les terrains de golf, les parcs, les terrains de jeux, etc.) NE PAS pénétrer ou permettre l'accès dans les zones traitées avant que le produit ait séché.

Appliquer seulement lorsque le potentiel de dérive au-delà de la zone à traiter est minime. Tenir compte de la vitesse et la direction du vent, les inversions de température, de l'équipement d'application et des réglages du pulvérisateur.

NE PAS appliquer par voie aérienne.

VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENT PROTECTEURS :

Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussures et des chaussettes pendant le mélange, le chargement, l'application le nettoyage et les réparations. Les gants ne sont pas requis à l'intérieur de la cabine fermée pendant l'application. Suivre les directives du fabricant pour le nettoyage et l'entretien de l'EPI. À défaut de directives précises pour le matériel lavable, utiliser un détergent et de l'eau chaude. Laver et ranger l'EPI séparément des autres vêtements.

Les utilisateurs doivent:

- Se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer, de mâcher de la gomme ou d'aller aux toilettes.
- Retirer les vêtements immédiatement si le pesticide s'est infiltré dessous. Se laver soigneusement avant d'enfiler des vêtements propres.
- Retirer l'équipement de protection individuel immédiatement après avoir manipulé ce produit.
- Laver l'extérieur des gants avant de les retirer.
- Se laver soigneusement avant d'enfiler des vêtements propres, dès que cela est possible.

PREMIERS SOINS:

Emporter le contenant ou l'étiquette ou encore, noter le nom du produit et son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion: Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec les yeux: Garder les paupières écartées et rincer doucement

et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES:

Il n'existe aucun antidote particulier. Traiter le patient selon les symptômes.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES:

Toxique pour les organismes aquatiques. Observer les zones tampons de pulvérisation spécifiées à la section MODE D'EMPLOI.

Toxique pour certains arthropodes utiles (qui peuvent comprendre des insectes, des araignées et des acariens prédateurs et parasitoïdes). Réduire le plus possible la dérive de pulvérisation afin d'atténuer les effets nocifs pour les arthropodes utiles dans les habitats situés à proximité du site traité, comme les haies ou les terres boisées. Des précautions doivent être prises lors de l'utilisation de ce produit dans un programme de lutte antiparasitaire intégrée où l'on compte sur la présence d'arthropodes utiles.

Toxique pour les abeilles. NE PAS appliquer ce produit ou le laisser dériver vers les plantes ou les mauvaises herbes en fleurs. Suivre les instructions d'utilisation spécifiques. Contenir le plus possible la dérive de pulvérisation afin de réduire les effets nocifs chez les abeilles près des habitats à proximité du site de traitement. Pour réduire encore davantage l'exposition des insectes pollinisateurs, consulter le guide « Protection des insectes pollinisateurs durant la pulvérisation de pesticides – Pratiques exemplaires de gestion » affiché sur le site Web de Santé Canada (www.canada.ca/pollinisateurs).

Les résidus du tétraniliprole sont persistants et peuvent subsister sur le terrain. Il est recommandé d'éviter l'utilisation de ce produit dans les sites traités avec tout produit contenant du tétraniliprole au cours de l'année précédente.

Ce produit chimique possède les propriétés et les caractéristiques associées aux produits chimiques décelés dans les eaux souterraines. L'utilisation de ce produit aux endroits où les sols sont perméables, surtout là où la nappe phréatique est peu profonde, risque de contaminer les eaux souterraines.

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et le bord du plan d'eau. On peut consulter d'autres renseignements dans la section sur l'Atténuation du ruissellement du site Web Canada.ca.

ENTREPOSAGE:

Entreposer ce produit à l'écart des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

ÉLIMINATION:

Contenant recyclable: NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant vide trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant vide rincé inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale ou territoriale.

Élimination du produit non utilisé ou dont on veut se départir: Pour tout renseignement concernant l'élimination du produit non utilisé ou dont on veut se départir, s'adresser au titulaire ou à l'organisme de réglementation provincial ou territorial. S'adresser au titulaire et à l'organisme de réglementation provincial ou territorial en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

Tetrino est une marque déposée de 2022 Environmental Science CA

GROUPE

28

INSECTICIDE

TETRINO

Pour la suppression foliaire et systémique des insectes nuisibles indiqués infestant le gazon, y compris les gazonnières

COMMERCIAL

INSECTICIDE

SUSPENSION

PRINCIPE ACTIF: Tetraniliprole 43 g/L

Contient du 1,2 benzisothiazolin-3-one à raison de 0,023 % et du 5-chloro-2- méthyle -4-isothiazolin-3-one à raison de 0,0009 % et du 2- méthyle -4-isothiazolin-3-one à raison de 0,0003 % à titre d'agents de conservation.

N° D'HOMOLOGATION 33714 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINT AVANT L'EMPLOI

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

CONTENU NET : 0.5 L à vrac

2022 Environmental Science CA Inc.
137 Glasgow Street, Suite 210, Unit 111,
Kitchener, Ontario,
N2G 4X8

Renseignements sur le produit: 1-800-331-2867
<https://www.ca.envu.com>

En cas de déversement, d'empoisonnement ou d'incendie, composer le numéro
1-800-424-9300 (24 heures par jour)

<i>Table des matières :</i>		<i>Section numéro :</i>
Renseignements généraux	Avis	1
	Le produit	2
Sécurité et manutention	Mises en garde, vêtements et équipement protecteurs	3
	Premiers soins et renseignements toxicologiques	4
	Mises en garde environnementales	5
	Entreposage	6
	Élimination	7
Mode d'emploi	Insectes, doses et méthodes d'application	8
	Directives d'application et restrictions	9
	Instructions de mélange	10
	Recommandations sur la gestion de la résistance	11

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Section 1 : Avis

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

Section 2 : Le produit

TETRINO est destiné à la gestion foliaire et systémique des insectes nuisibles listés infestant le gazon paysagé et des aires de loisirs. TETRINO peut être utilisé, conformément au mode d'emploi, sur le gazon des endroits tels que résidences privées, immeubles de bureaux, centres commerciaux, complexes résidentiels, terrains de golf, aéroports, cimetières, parcs, terrains de jeux, terrains de sport et gazonnières.

SÉCURITÉ ET MANUTENTION

Section 3 : Mises en garde, vêtements et équipement protecteurs

MISES EN GARDE

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Éviter tout contact avec la peau ou les vêtements. Bien se laver avec de l'eau et du savon après avoir manipulé le produit et avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'aller aux toilettes. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les remettre.

NE PAS pénétrer ou permettre l'accès aux travailleurs dans les gazonnières traitées durant le délai de sécurité (DS) de 12 heures. Pour tous les autres endroits traités (comme les zones résidentielles, les terrains de golf, les parcs, les terrains de jeux, etc.) NE PAS pénétrer ou permettre l'accès dans les zones traitées avant que le produit ait séché.

Appliquer seulement lorsque le potentiel de dérive au-delà de la zone à traiter est minime. Tenir compte de la vitesse et la direction du vent, les inversions de température, de l'équipement d'application et des réglages du pulvérisateur.

NE PAS appliquer par voie aérienne.

VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENT PROTECTEURS :

Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussures et des chaussettes pendant le mélange, le chargement, l'application le nettoyage et les réparations. Les gants ne sont pas requis à l'intérieur de la cabine fermée pendant l'application. Suivre les instructions du fabricant pour le nettoyage et l'entretien de l'EPI. À défaut de directives précises pour le matériel lavable, utiliser du détergent et de l'eau chaude. Laver et ranger l'EPI séparément des autres vêtements.

Les utilisateurs doivent :

- Se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer, de mâcher de la gomme ou d'aller aux toilettes.
- Retirer les vêtements immédiatement si le pesticide s'est infiltré dessous. Se laver soigneusement avant d'enfiler des vêtements propres.
- Retirer l'équipement de protection individuel immédiatement après avoir manipulé ce produit.
- Laver l'extérieur des gants avant de les retirer.
- Dès que cela est possible, se laver soigneusement avant d'enfiler des vêtements propres.

Section 4 : Premiers soins et renseignements toxicologiques

PREMIERS SOINS

Emporter le contenant ou l'étiquette ou encore, noter le nom du produit et son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

EN CAS D'INGESTION :	<ul style="list-style-type: none">• Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement.• Faire boire un verre d'eau si la personne empoisonnée est capable d'avaler.• Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin.• Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX :	<ul style="list-style-type: none">• Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes.• Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil.• Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS :	<ul style="list-style-type: none">• Enlever tous les vêtements contaminés.• Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes.• Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
EN CAS D'INHALATION :	<ul style="list-style-type: none">• Déplacer la personne vers une source d'air frais.• Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible.• Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: Il n'existe aucun antidote particulier. Traiter le patient selon les symptômes.

Section 5 : MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALS

Toxique pour les organismes aquatiques. Observer les zones tampons de pulvérisation spécifiées à la section MODE D'EMPLOI.

Toxique pour certains arthropodes utiles (qui peuvent comprendre des insectes, des araignées et des acariens prédateurs et parasitoïdes). Réduire le plus possible la dérive de pulvérisation afin d'atténuer les effets nocifs pour les arthropodes utiles dans les habitats situés à proximité du site traité, comme les haies ou les terres boisées. Des précautions doivent être prises lors de l'utilisation de ce produit dans un programme de lutte antiparasitaire intégrée où l'on compte sur la présence d'arthropodes utiles.

Toxique pour les abeilles. NE PAS appliquer ce produit ou le laisser dériver vers les plantes ou les mauvaises herbes en fleurs. Suivre les instructions d'utilisation spécifiques. Contenir le plus possible la dérive de pulvérisation afin de réduire les effets nocifs chez les abeilles près des habitats à proximité du site de traitement. Pour réduire encore davantage l'exposition des insectes pollinisateurs, consulter le guide « Protection des insectes pollinisateurs durant la pulvérisation de pesticides – Pratiques exemplaires de gestion » affiché sur le site Web de Santé Canada (www.canada.ca/pollinisateurs).

Les résidus du tétraniliprole sont persistants et peuvent subsister sur le terrain. Il est recommandé d'éviter l'utilisation de ce produit dans les sites traités avec tout produit contenant du tétraniliprole au cours de l'année précédente.

Ce produit chimique possède les propriétés et les caractéristiques associées aux produits chimiques décelés dans les eaux souterraines. L'utilisation de ce produit aux endroits où les sols sont perméables, surtout là où la nappe phréatique est peu profonde, risque de contaminer les eaux souterraines.

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et le bord du plan d'eau. On peut consulter d'autres renseignements dans la section sur l'Atténuation du ruissellement du site Web Canada.ca.

Section 6 : ENTREPOSAGE

Entreposer ce produit à l'écart des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

Section 7 : ÉLIMINATION

Élimination du contenant recyclable: NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. Avant d'aller y porter le contenant:

1. Rincer le contenant vide trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures à la bouillie de pulvérisation dans le réservoir.
2. Rendre le contenant vide rincé inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale ou territoriale.

Élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir: Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au titulaire ou à l'organisme de réglementation provincial ou territorial.

S'adresser au titulaire et à l'organisme de réglementation provincial ou territorial en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

MODE D'EMPLOI

Section 8 : Insectes, doses et méthodes d'application

TETRINO peut être utilisé contre les ravageurs de gazon telluriques, incluant le hanneton européen, hanneton masqué du Nord, scarabée asiatique des jardins, scarabée japonais, scarabée oriental, hanneton (*Phyllophaga* spp.), charançon du pâturin annuel, ver gris, la pyrale des prés, punaise des céréales et calandre.

Le principe actif de TETRINO fournit une suppression ou une répression des ravageurs indiqués lorsque les applications sont faites avant ou pendant la période de ponte. Le principe actif a besoin d'une irrigation suffisante, ou de pluie, afin de pénétrer dans le chaume. La zone de gazon traitée doit être telle que l'eau d'irrigation ou de pluie peut pénétrer verticalement dans le profil du sol. Ne pas appliquer lorsque les zones de gazon sont gorgées d'eau ou que le sol est saturé d'eau. Une distribution adéquate du principe actif ne peut pas avoir lieu lorsque ces conditions sont présentes.

Lorsqu'il est appliqué en pulvérisation foliaire en suivant le mode d'emploi sur l'étiquette, TETRINO fournit la suppression ou la répression des espèces d'insectes mentionnées ci-dessous. Ne pas appliquer ce produit au moyen d'un système d'irrigation.

Insectes supprimés	Dose (mL/100 m ²)	Intervalle minimum d'application	Instructions
Larves de hanneton européen, hanneton masqué du Nord, scarabée asiatique des jardins (répression), scarabée japonais, hanneton (<i>Phyllophaga</i> spp.), scarabée oriental	23,2	4 semaines	Pour une suppression optimale, traiter du point culminant de l'envol des adultes jusqu'à l'éclosion des œufs
Vers gris, pyrales de prés	11,6 – 23,2	4 semaines	Attendre 24 heures après l'application avant d'arroser et de tondre
Calandres	11,6 – 23,2	4 semaines	Appliquer dès que les adultes qui hivernent sont observés

Charançon du pâturin annuel	11,6 – 23,2	4 semaines	Pour une lutte préventive, appliquer lorsque les jeunes larves infestent le gazon
Punaises des céréales	11,6 – 23,2	4 semaines	Appliquer dès que les punaises des céréales sont observées
<ul style="list-style-type: none"> Quantité maximale de TETRINO permit par année : 4,65 L (200 g m.a./ha). NE PAS permettre à ce produit d'entrer en contact avec des plantes en floraison. Réprimer activement les mauvaises herbes en fleurs pendant les 10 jours suivant l'application à l'aide de pratiques culturales comme la tonte et/ou l'application d'herbicide. 			

Section 9 : Directives d'application et restrictions

Appliquer TETRINO en utilisant suffisamment d'eau pour permettre une couverture adéquate de la surface à traiter. L'utilisation d'un appareil calibré avec précision, utilisé normalement pour l'application d'insecticides pour le gazon, est obligatoire. Se servir d'un appareil qui produit une pulvérisation uniforme et le régler à une faible pression pour éliminer la dérive vers les zones non ciblées. Vérifier régulièrement le calibrage pour s'assurer du bon fonctionnement du matériel.

Le TETRINO se mélange facilement à l'eau et peut s'utiliser dans de nombreux types d'équipement de pulvérisation. Mélanger le produit avec la quantité d'eau requise et appliquer, tel que souhaité, selon le profil d'emploi choisi.

Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatique.

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets.

NE PAS appliquer par voie aérienne.

ZONES TAMPONS DE PULVERISATION

Une zone tampon de pulvérisation N'EST PAS requise pour les utilisations faisant appel à un équipement d'application portatif permises sur la présente étiquette.

Les zones tampons de pulvérisation spécifiées dans le tableau ci-dessous sont requises entre le point d'application directe et la bordure sous le vent la plus rapprochée des habitats terrestres sensibles (tels que les prairies, les zones forestières, les plantations brise-vent, les boisés, les haies, les zones riveraines et les arbustes) et des habitats d'eau douce sensibles (comme les lacs, les rivières, les marécages, les étangs, les fondrières des prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs et les terres humides).

Méthode d'épandage	Culture/ Site	Zones tampons de pulvérisation requises (en mètres) pour la protection d'un:		Habitat terrestre
		habitat d'eau douce d'une profondeur de:		
		Moins de 1 mètre	Plus de 1 mètre	

Pulvérisateur agricole	gazon	15	5	0
------------------------	-------	----	---	---

Lorsque les mélanges en cuve sont permis, consulter l'étiquette des produits d'association et respecter la zone tampon de pulvérisation la plus grande (la plus restrictive) indiquée pour chacun des produits utilisés dans le mélange en cuve, puis appliquer en utilisant le calibre de gouttelettes le plus gros (selon la classification de l'ASABE) parmi ceux indiqués sur l'étiquette des produits d'association.

Il est possible de modifier les zones tampons de pulvérisation associées à ce produit pour les technologies d'application conventionnelles selon les conditions météorologiques et la configuration du matériel de pulvérisation en utilisant le calculateur de zone tampon de pulvérisation dans la section Atténuation de la dérive du site Web Canada.ca.

Ce produit peut être mélangé avec *un engrais, un supplément ou avec des produits antiparasitaires homologués*, dont les étiquettes permettent aussi les mélanges en cuve, à la condition que la totalité de chaque étiquette, y compris le mode d'emploi, les mises en garde, les restrictions, les mises en garde relatives à l'environnement et les zones tampons de pulvérisation, soit suivie pour chaque produit. Lorsque les renseignements inscrits sur les étiquettes des produits d'association divergent, il faut suivre le mode d'emploi le plus restrictif. Ne pas effectuer de mélanges en cuve avec des produits contenant le même principe actif, à moins que ces produits soient recommandés spécifiquement sur cette étiquette.

Dans certains cas, le mélange de produits antiparasitaire en cuve peut entraîner une diminution de l'efficacité antiparasitaire ou une augmentation des dommages à la culture hôte. L'utilisateur devrait communiquer avec 2022 Environmental Science CA Inc. au 1-800-331-2867 ou visiter www.ca.envu.com pour demander des renseignements avant d'appliquer tout mélange en cuve qui n'est pas recommandé spécifiquement sur cette étiquette.

Application par pulvérisateur agricole: NE PAS appliquer lorsque la vitesse du vent est inférieure à 1 km/heure. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS appliquer avec des pulvérisations plus fines que le calibre fin de la classification de l'American Society of Agricultural and Biological Engineers (ASABE) S572.1. La hauteur de la rampe doit être de 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

Section 10 : Instructions de mélange

Si TETRINO doit être mélangé en cuve avec d'autres pesticides, en tester la compatibilité avant de mélanger.

COMPATIBILITÉ

Le TETRINO est compatible, physiquement et biologiquement, avec plusieurs pesticides homologués et engrais ou oligo-éléments. Lorsque vous envisagez de mélanger TETRINO avec d'autres pesticides ou autres additifs, communiquez d'abord avec votre fournisseur pour obtenir des conseils. Pour plus de renseignements, communiquez avec le représentant 2022 Environmental Science CA de votre région. Si vous n'avez jamais essayé le mélange que vous envisagez, effectuez d'abord un test pour en établir la compatibilité physique.

SÉQUENCE DES ÉTAPES

Le TETRINO peut être utilisé avec d'autres pesticides, des engrais et des oligo-éléments recommandés. Voici la méthode de mélange appropriée de TETRINO, seul ou en mélange en cuve avec d'autres pesticides :

- 1) Remplir le réservoir du pulvérisateur au quart ou au tiers d'eau propre;
- 2) Pendant que fonctionnent les systèmes de recirculation et d'agitation, ajouter tous les produits dans des sachets solubles (PVA) (voir la note*). Prévoir suffisamment de temps pour bien mélanger;
- 3) Continuer de remplir le réservoir jusqu'à la moitié;
- 4) Ajouter les poudres mouillables (WP), les granulés dispersables dans l'eau (WG/WDG) ou les suspensions (FL/SC);
- 5) Prévoir suffisamment de temps pour bien mélanger chaque produit ajouté;
- 6) Ajouter la quantité requise de TETRINO.
- 7) S'il y a lieu, ajouter les autres éléments du mélange en cuve: concentrés émulsifiables (EC), engrais et oligo-éléments.
- 8) Remplir le réservoir au niveau souhaité et maintenir constamment l'agitation pour assurer l'uniformité de la bouillie de pulvérisation.

*NOTE : Ne pas utiliser de sachets solubles (PVA) dans un mélange en cuve regroupant des produits qui contiennent du bore ou libèrent du chlore libre. La réaction entre le PVAL et le bore ou le chlore libre donne un plastique qui n'est pas soluble dans l'eau ou dans les solvants.

RECOMMANDATIONS RELATIVES AUX MÉLANGES EN CUVE

Respecter les limites et les mises en garde les plus restrictives énoncées sur les étiquettes de tous les produits utilisés dans les mélanges.

Section 11 : Recommandations sur la gestion de la résistance

Aux fins de la gestion de la résistance, TETRINO contient un insecticide appartenant au Groupe 28. Toute population d'insectes peut renfermer des individus naturellement résistants à TETRINO et à d'autres insecticides du Groupe 28. Les individus résistants peuvent finir par dominer au sein de la population des insectes si des insecticides de ce groupe sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut aussi exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition d'une résistance aux insecticides:

- Dans la mesure du possible, alterner TETRINO ou les insecticides du même groupe 28 avec des insecticides qui appartiennent à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes nuisibles.
- Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des insecticides qui appartiennent à des groupes différents et qui sont efficaces contre les organismes nuisibles ciblés.
- Utiliser les insecticides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée qui privilégie le dépistage et la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides de même que l'intégration de pratiques culturales ou biologiques ou d'autres formes de lutte chimique.
- Avant d'appliquer TETRINO, identifier correctement le parasite et s'assurer de respecter les seuils économiques et agronomiques recommandés par les spécialistes provinciaux ou territoriaux de la GIP.

- Surveiller les populations d'organismes nuisibles traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance.
- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur un site ou un organisme nuisible précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée.
- Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec la Division agricole de 2022 Environmental Science CA, par Internet à <https://www.ca.envu.com> ou par téléphone au numéro 1-800-331-2867.

Tetrino est une marque déposée de 2022 Environmental Science CA

200319